

# ATTESTATION DU SALARIE AYANT BENEFICIE DE L'ASSISTANCE DU CONSEILLER DU SALARIE

La présente attestation est destinée à permettre au conseiller du salarié d'être indemnisé pour l'assistance qu'il vous a apportée.

*Pas de rature, pas de surcharge*

Je, soussigné(e), .....

atteste que .....

m'a assisté(e) lors d'un entretien préalable (cocher la case correspondante)

à une éventuelle mesure de licenciement

à une éventuelle signature de rupture conventionnelle (1)

Cet entretien a eu lieu le ..... entre .....h et .....h

dans les locaux de (nom de l'entreprise et adresse précise)

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Fait à ....., le .....

*Signature*

(1) L'article L.1237-12 du code du travail prévoyant que plusieurs entretiens peuvent être nécessaires à la conclusion de la rupture conventionnelle, chaque entretien au cours duquel le conseiller a assisté le salarié doit faire l'objet d'une attestation.

## **INFORMATIONS STATISTIQUES** **QUI PERMETTRONT AU CONSEILLER D'ETABLIR SON BILAN ANNUEL**

Le salarié assisté est	une femme		un homme	
------------------------	-----------	--	----------	--

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE	
Moins de 11 salariés	
11 à moins de 50 salariés	
50 à moins de 200 salariés	
200 salariés et plus	

SECTEUR D'ACTIVITE	
Agriculture	
Industrie	
Bâtiment	
Tertiaire (y compris transport)	
Autres secteurs	

Temps utilisé au titre du crédit d'heures prévu à l'article L.1232-8 du code du travail

--